

# MAIRIE DE SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN

Département de l'EURE  
Arrondissement de BERNAY  
Tél / 02 32 42 86 71  
mairie.st-martin-st-firmin27@orange.fr

## ARRÊTÉ TEMPORAIRE DE CIRCULATION 04/2025 Commune de SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6

**Vu** le Code de la route et notamment l'article R 411-8

**Vu** l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie

**Vu** la demande de l'entreprise STGS NORD OUEST représentée par Julie KUBIAK sise 155 Rue des Frères Lumières 76330 PORT JEROME SUR SEINE, en date du 17 mars 2025, de réaliser des travaux de réseau aérien ou souterrains ou branchement d'eau potable /réseau AEP à Saint-Martin Saint-Firmin, Rue de la Forge.

### ARRETE

**ARTICLE 1-** L'entreprise STGS NORD OUEST est autorisée à effectuer les travaux de réseau aérien ou souterrains ou branchement d'eau potable /réseau AEP à Saint-Martin Saint-Firmin, Rue de la Forge.

**ARTICLE 2-** Les travaux sont prévus pour démarrer le 02 avril 2025 et pour une durée de 30 jours calendaires.

**ARTICLE 3-** La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores.

Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise en charge des travaux.

**ARTICLE 4-** Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

#### **ARTICLE 5-**

- Madame Le Maire de la commune de ST MARTIN ST FIRMIN et
- M. le Directeur de l'entreprise chargé des travaux, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.
- Ampliation adressée à la Gendarmerie de SAINT GEORGES DU VIÈVRE

à ST-MARTIN ST-FIRMIN le 20 mars 2025

Le Maire

Anne-Marie ROËLENS

